

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

**Genève,
ville sociale et solidaire**

www.ville-geneve.ch





SOMMAIRE

En un coup d'oeil	1
Editorial	2
Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	4
Ressources humaines	7
Service de la petite enfance	8
Service des écoles et institutions pour l'enfance	11
Service de la jeunesse	14
Service social	16
Service de l'état civil	21
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	22
Ressources financières	23
Points forts de l'année	25
Glossaire	28
Adresses utiles	29

EN UN COUP D'ŒIL

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population tout au long du parcours de vie.

Voici quelques données qui illustrent la diversité de son action en 2015:

73	Institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève
53	Groupes scolaires
787	Salles et locaux scolaires mis à disposition pour des activités para et périscolaires
845'000	Repas servis dans les associations de cuisines et restaurants scolaires sur l'année
8	<i>Ateliers mobiles</i> pour 450 enfants dans 6 écoles
100	Places de jeux dans les préaux et les parcs
8	Espaces de <i>Proxisport</i> dans les parcs
80	Associations participantes à <i>Plaine de jeunes</i> en septembre 2015
300	Jeunes fréquentant les locaux en gestion accompagnée
1'002	Jeunes participant-e-s aux <i>Promotions citoyennes</i>
4'621	Bénéficiaires des prestations sociales municipales
2'528	Bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire
199	Bénéficiaires des logements relais
25'000	Visites à Cité seniors sur l'année
4'984	Naissances enregistrées par le Service de l'état civil
23'597	Actes officiels délivrés par le Service de l'état civil
1'162	Obsèques gratuites organisées par les Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

ÉDITORIAL



Genève est une ville prospère et dynamique qui a connu un développement conséquent au cours des quinze dernières années. Revers de la médaille, les écarts de richesse tendent à se creuser, et le risque de fracture sociale est grand. Aujourd'hui, la cohésion est fragilisée non seulement par les disparités de revenus, mais aussi par les inégalités de répartition du capital social et culturel, la crise du logement, le chômage, la peur de l'autre et l'individualisme croissant. Il est donc impératif que les pouvoirs publics continuent à offrir à la population des prestations de qualité qui réduisent les inégalités et encouragent le vivre ensemble.

Dans ce contexte, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et les six services qui le composent ont un rôle crucial à jouer pour renforcer l'inclusion sociale et améliorer le bien-être de la population. À cet égard, l'année 2015 a été riche en réalisations dans tous nos domaines d'action.

Faisant suite au projet « 2014, année de l'enfance », nous avons élaboré un Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant, qui a été adopté par le Conseil administratif. Il définit des projets concrets et ouvre une nouvelle ère dans les rapports entre l'administration municipale et les enfants en permettant à ces derniers de devenir de véritables interlocuteurs des pouvoirs publics.

La politique de la petite enfance s'est développée avec l'ouverture de 269 nouvelles places d'accueil dans les institutions de la petite enfance. Depuis 2011, 564 nouvelles places ont été créées. Les prestations se sont également étoffées avec le lancement d'un projet de crèche à horaires atypiques en partenariat avec l'Université de Genève.

Le soutien à la parentalité se manifeste aussi par le développement de l'offre péri et parascolaire. En 2015, plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants dans les restaurants scolaires. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance veille, notamment, à renforcer la sécurité alimentaire, avec la mise en place dans 12 restaurants scolaires d'un concept d'autocontrôle systématique et uniformisé. Des travaux d'aménagement, d'entretien et d'insonorisation ont été faits dans les réfectoires de plusieurs écoles.

Afin d'enrichir le dispositif des *Ateliers découverte*, qui proposent des activités culturelles et sportives aux enfants d'une trentaine d'écoles, des *Ateliers mobiles* ont été mis en place. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance a également développé un projet pilote d'Action préventive en milieu familial (APMF) en collaboration avec la

Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ). Ce projet de coaching familial propose un accompagnement éducatif aux parents des quartiers de la Servette et du Petit-Saconnex.

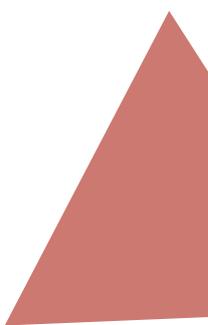
La politique de la jeunesse est également une priorité de la législature. À l'heure où l'on voit des jeunes faire le choix d'une violence radicale, le travail de prévention des risques de rupture est plus nécessaire que jamais. Le Service de la jeunesse collabore ainsi activement avec la Boîte à Boulots-Vers l'Intégration et l'Autonomie (BAB-VIA) pour promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

L'année 2015 a été également marquée par la publication du Rapport d'évaluation du secteur communautaire du Service social, réalisé par l'Institut de hautes études en administration publique de Lausanne (IDHEAP) sur mandat du Conseil administratif. Sur la base des recommandations émises dans ce Rapport, j'ai décidé que le moment était venu de redéfinir les priorités assignées au secteur communautaire pour mieux répondre aux besoins de la population. La politique sociale de proximité comporte trois axes prioritaires, à savoir le vieillissement de la population et la lutte contre l'isolement des ainé-e-s, la précarité et la prévention des fractures sociales ainsi qu'une politique d'inclusion sociale. Sa mise en œuvre aura un impact significatif sur l'ensemble des activités du Service social, puisque le secteur communautaire fera l'objet d'une réorganisation. Concernant le premier axe, nous avons déjà mis en route une politique de la vieillesse transversale, qui s'appuie sur une approche cohérente et coordonnée.

L'inclusion sociale constitue un des défis majeurs que devront affronter les villes. En effet, même dans les milieux les plus favorables au libéralisme économique, on prend actuellement conscience que le creusement des inégalités affecte le potentiel de développement non seulement des pays pauvres, mais également des pays les plus riches.

La Ville de Genève est déjà bien engagée sur la voie de l'inclusion, notamment grâce à sa politique de développement durable. Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a élaboré de nouvelles mesures dans ce domaine. Afin de faciliter l'accès aux prestations municipales pour les personnes allophones, il a fait traduire différents documents administratifs et promotionnels dans les cinq langues les plus fréquemment parlées à Genève, et créé des permanences linguistiques dans les Points info-services.

▲
**LE MOMENT
EST VENU DE
REDÉFINIR
LES PRIORITÉS
ASSIGNÉES
AU SECTEUR
COMMUNAUTAIRE
POUR MIEUX
RÉPONDRE AUX
BESOINS DE LA
POPULATION**
▼



Le soutien aux associations est un pilier de notre politique d'inclusion sociale. La mise en place de l'Unité Vie Associative (UVA), qui subventionne et conseille de nombreux partenaires associatifs, a permis de donner une solide assise à cette politique. Le dynamisme et la créativité de l'UVA se sont manifestés dans la conception et le développement d'un appel à projets - « Projets à la pelle » -, qui invite des jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans à soumettre un projet d'intérêt général et favorisant la cohésion sociale dans les quartiers. Près d'une vingtaine de jeunes ont déposé un dossier, et huit d'entre eux ont été retenus et financés.

Concernant les missions développées dans le cadre des prestations découlant du droit fédéral, j'aimerais encore souligner la création d'une Antenne de l'état civil à la Maternité des Hôpitaux Universitaires de Genève, et la poursuite de la rénovation des infrastructures funéraires.

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a été fortement impliqué dans la mise en œuvre des axes principaux de ma Mairie, à savoir la proximité, la participation et le partage. Ces grands thèmes ont été déclinés dans le cadre de plusieurs événements conviviaux, comme les festivités organisées à l'occasion du 1^{er} août et du 31 décembre.

L'année 2015 a également été ponctuée de deux Rencontres improbables au Palais Eynard où des représentant-e-s des différents milieux, des habitant-e-s et des enfants ont été invité-e-s par la Mairie pour échanger sur des thèmes d'actualité, comme l'isolement des aîné-e-s et le réchauffement climatique.

Cette Mairie a aussi été l'occasion pour moi de mieux connaître la Genève internationale, et de prendre conscience de la nécessité de développer des liens entre cette Genève des organisations internationales et non-gouvernementales, et la Genève locale.

Parmi les défis qui nous attendent en 2016, j'aimerais citer l'élaboration d'une politique municipale en faveur des personnes en situation d'exclusion, d'urgence sociale et de précarité. Nous avons aussi l'ambition de formaliser une politique de la jeunesse qui fera l'objet d'un Plan d'actions soumis au Conseil administratif. Nous réfléchissons aux moyens d'accroître la participation des jeunes à la vie de la Cité, et envisageons dans ce but d'ouvrir plus largement l'accès des jeunes aux Maisons de quartier.

Il me paraît aussi important d'adopter un « réflexe filles » dans les prestations que nous proposons aux jeunes. En effet, des études réalisées en France montrent que l'espace urbain est essentiellement conçu par et pour les hommes. Cela se traduit par un rétrécissement de l'espace public pour les femmes, qui intervient dès le plus jeune âge. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les filles puissent bénéficier de l'espace public aussi librement que les garçons.

Notre bilan est riche, et je suis très fière de toutes nos réalisations. Je tiens donc à remercier chaleureusement les collaboratrices et les collaborateurs du Département, ainsi que les associations subventionnées, pour le travail remarquable accompli tout au long de l'année.

Esther Alder
Maire

DIRECTION DU DÉPARTEMENT

La mission de la direction du Département comporte cinq volets.

La direction apporte son **assistance à la Magistrate et au Conseil administratif**. Elle contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Sa deuxième mission est la **coordination de l'activité des services** du Département. Elle s'assure que les priorités politiques sont mises en œuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière d'équipements publics. Elle fixe les principes de subventionnement et contribue au développement des relations avec les associations subventionnées.

Le troisième consiste en la **coordination et la supervision de la communication** du Département et des services.

La direction veille encore au respect des règles et procédures de l'administration municipale en matière de **gestion financière et des ressources humaines**. Elle s'assure de la mise en place d'un **système de contrôle interne et de gestion des risques**.

Le cinquième et dernier volet est son **rôle de conseil et d'expertise**. Elle appuie les services en mettant à disposition des spécialistes et s'assure de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Département.

La direction du Département est composée d'une petite équipe, recouvrant un large champ de compétences.

Retour sur l'année 2015

La direction a assisté la Magistrate dans l'exercice de ses fonctions. Le bilan de législature, établi au printemps 2015, et la conduite de l'année de Mairie, ont été deux priorités de l'équipe en 2015.

Politiques publiques

Dans le domaine de l'enfance, la direction a poursuivi la réalisation du Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant. Elle a également piloté l'élaboration de la politique de la vieillesse en Ville de Genève.

Sur la base des recommandations émises dans le Rapport d'évaluation du secteur communautaire de l'Institut des hautes études en administration publique de Lausanne (IDHEAP), la direction a lancé une démarche de formalisation d'une politique sociale de proximité, qui inclut le Service social, le Service de la jeunesse et le Service des écoles et institutions pour l'enfance. La direction est garante de la cohérence de cette politique sociale de proximité à l'échelle du Département.

La direction a mené à bien des projets de création d'équipements socioculturels, notamment ceux des logements relais de Fort-Barreau, de l'Ancien-Manège et de Menu-Pellet.

Afin de faciliter l'accès aux prestations municipales pour les personnes allophones, plusieurs supports de communication ont été traduits. Le Département a également suivi le lancement d'une étude sur les populations migrantes sur le territoire de la ville. La direction a poursuivi son travail d'harmonisation des démarches participatives et soutenu le déroulement du contrat de quartier des Pâquis.

Unité Vie Associative

L'Unité Vie Associative (UVA) soutient de nombreux partenaires associatifs, dont les activités complètent l'action des services publics.

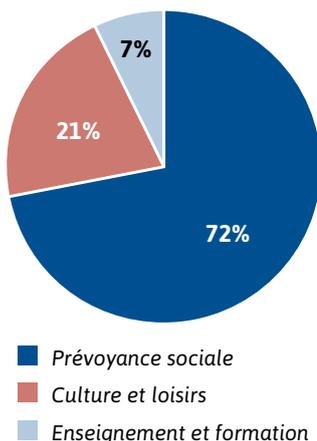
En 2015, l'UVA a contrôlé les comptes et analysé les rapports d'activité de 80 organisations bénéficiaires de subventions monétaires nominatives, établi les contrats de prêt à l'usage et les conventions annuelles de subventionnement. Elle a également soutenu 63 associations par le biais de subventions nominatives non monétaires.

En partenariat avec la Fondation Philiass, les formations proposées aux organismes subventionnés ont été revues. Ainsi, en novembre 2015, de nombreuses associations ont participé à une demi-journée de formation sur le thème des partenariats privés-publics en présence de représentant-e-s d'entreprise.

L'engagement et la participation des jeunes ont également été soutenus. Ainsi, l'UVA s'est impliquée dans le développement d'un appel à projets « Projets à la pelle », destiné aux jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans.

▲
**LA DIRECTION
A POURSUIVI
SON TRAVAIL
D'HARMONISATION
DES DÉMARCHES
PARTICIPATIVES
ET SOUTENU LE
DÉROULEMENT
DU CONTRAT DE
QUARTIER DES
PÂQUIS**
▼

Répartition des subventions allouées par l'UVA par politique publique



Source: Unité Vie Associative

Répartition des subventions accordées par l'Unité Vie Associative (en milliers de francs)	2015	2014
Subventions de soutien au fonctionnement		
Montant	8'006	7'982
Nombre d'organisations subventionnées	80	80
Subventions en nature		
Montant	3'197	3'244
Nombre d'organisations subventionnées	63	69
Subventions ponctuelles		
Montant	972	1373
Nombre d'organisations subventionnées	94	126

Source: Unité Vie Associative

Communication-événements

En charge de la communication, la direction rend compte des activités du Département, assure la promotion des différentes manifestations et informe la population sur les activités et les prestations proposées par les services.

En 2015, les thèmes en lien avec les activités du Département les plus traités dans la presse ont été ceux de l'asile, des abris PC et de la précarité, des seniors et de la petite enfance.

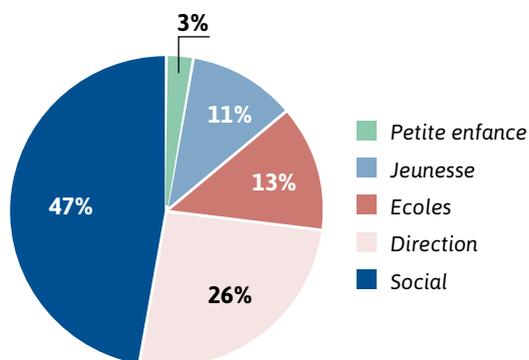
Cinq thèmes les plus traités	Nombre d'articles
Requérants d'asile	175
Abris PC/Précarité	51
Seniors	44
Crèche/Petite enfance	35

Source: Revue de presse 2015, Ville de Genève

Outre le bilan de législature, les principaux dossiers traités par la direction du Département sont l'occupation des locaux du Grütli par des requérants d'asile, la promotion des événements de l'année de Mairie d'Esther Alder et les suites du Rapport de l'IDHEAP.

La direction a diffusé 38 communiqués de presse afin de relayer aux médias locaux les actions portées par le Département.

Communiqués de presse par service



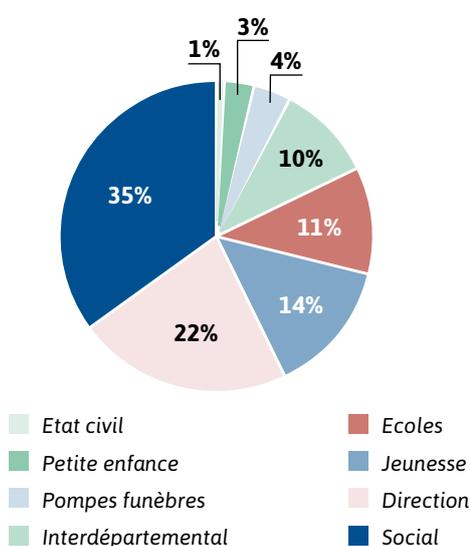
Source: Unité communication-événements

Sur les cinq magazines *Vivre à Genève* parus en 2015, 63 articles portaient sur les activités du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.



Concernant les publications sur le site web de la Ville de Genève, 136 actualités ont été mises en ligne. Destinées à promouvoir des événements ou à renseigner sur des prestations, les actualités ont suscité 52'515 visites des internautes.

Actualités par service



Source: Unité communication-événements

Un effort important a été fourni pour assurer la présence du Département sur les réseaux sociaux, avec notamment l'utilisation de vidéos. Une soixantaine de publications ont été mises en ligne sur la page Facebook de la Ville de Genève afin de relayer le contenu d'une actualité.

Objectifs 2016

La direction établira une feuille de route du Département pour la législature 2015-2020. Elle accompagnera la Magistrature dans son année de Mairie, en organisant des événements et des projets en cohérence avec les valeurs de proximité, de participation et de partage.

Concernant les politiques publiques, le Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant sera mis en œuvre. Ainsi, la participation des enfants sera renforcée avec le lancement d'un appel à idées « Mon idée pour Genève » auprès d'enfants du quartier des Eaux-Vives. Le magazine *Vivre à Genève* proposera aussi une page spécialement conçue pour les enfants. Par ailleurs, la direction a pour objectif de formaliser la politique sociale de proximité dont la mise en œuvre démarra en début d'année.

Les processus de participation en Ville de Genève seront harmonisés avec l'élaboration d'une Charte de la participation. La direction accompagnera le contrat de quartier des Pâquis et proposera au Conseil administratif un quatrième contrat de quartier.

L'UVA conduira un nouvel appel à projets invitant les aîné-e-s et les jeunes à soumettre des projets qui favorisent le vivre ensemble entre les générations. Elle participera également à l'élaboration du Règlement sur les subventions non monétaires.

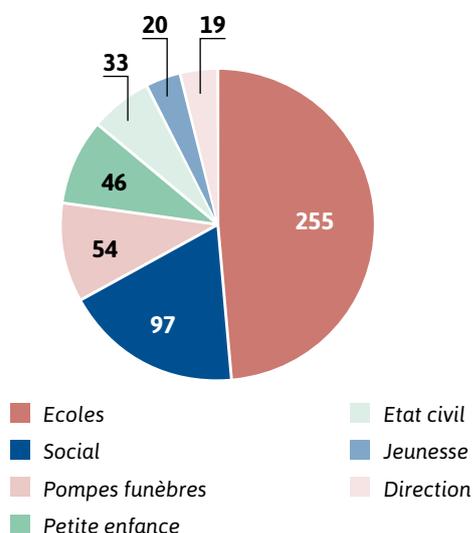
Pour plus d'efficacité dans la planification et la gestion des équipements socioculturels, des indicateurs de planification seront développés, dans un premier temps, pour les locaux en gestion accompagnée. Une carte géo-référencée des équipements socioculturels du Département sera mise en ligne.

En ce qui concerne la communication, une nouvelle ligne graphique sera développée et adoptée pour les supports en lien avec les prestations de proximité développées dans le cadre de la politique sociale de proximité. La direction veillera aussi à élaborer une communication cohérente par public cible.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2015, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité comptait 524 collaboratrices et collaborateurs (soit près de 376 postes, équivalent temps plein -ETP-) dont 63% de femmes. La répartition des postes fixes par secteur d'activité est la suivante :

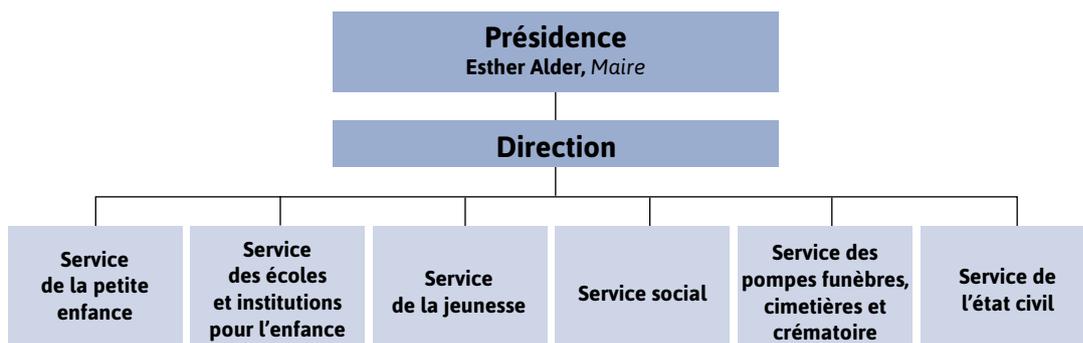
Répartition des postes fixes par secteur d'activité



Source : Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Ces hommes et ces femmes, né-e-s entre 1951 et 1992, occupent près de 90 fonctions différentes, dont le plus souvent en contact direct avec la population. En 2015, 38 procédures de mise au concours ont permis de recevoir près de 7'000 dossiers de candidature. En définitive, 36 femmes et 25 hommes ont été engagé-e-s.

Organigramme du Département



En matière de développement, 58% de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année 2015 pour un total de 719 jours de formation. Le taux d'absence moyen pour le Département a baissé en 2015 (de 7,3 à 6,3%) suite à l'introduction du programme de gestion des absences non planifiées, pour passer désormais sous la moyenne de la Ville de Genève (6,4%).

Depuis quelques années, la gestion des ressources humaines au sein de la Ville, et plus particulièrement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, s'est engagée vers un professionnalisme accru.

En 2015, les principaux axes de travail départementaux ont été :

- la consolidation des pratiques RH au sein du Département afin de tendre toujours plus vers une harmonisation des savoir-faire;
- des réflexions approfondies autour des organigrammes et l'optimisation des ressources à budget constant ou réduit;
- la poursuite d'actions de formation à l'échelle des cadres du Département afin de développer la sensibilité aux dimensions humaine et relationnelle et ainsi favoriser des changements de culture (après une évaluation positive du cycle 2014-2015).

Les résultats obtenus sont probants, notamment en termes de cohérence et d'efficacité des actions conduites par les acteurs RH au sein des services et de la direction. En 2016, nous allons poursuivre nos efforts pour faire évoluer la culture RH en améliorant notamment la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et les pratiques de management des équipes.

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Le Service de la petite enfance est chargé de mettre en œuvre la politique petite enfance de la Ville de Genève à travers les institutions subventionnées par les pouvoirs publics. Il s'engage à favoriser la création de nouvelles institutions de la petite enfance (IPE) sur le territoire municipal.

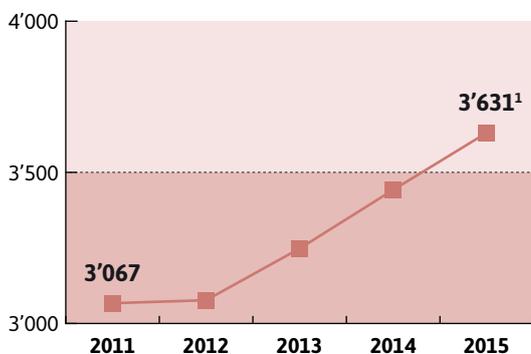
Afin de garantir aux jeunes enfants et à leurs familles des prestations de qualité et diversifiées, le Service assiste les institutions de la petite enfance dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan RH.

Retour sur l'année 2015

Le développement de nouvelles places d'accueil dans les institutions de la petite enfance constitue une priorité du Service de la petite enfance. En 2015, 269 places ont été créées (+ 203 en 2014):

- 94 places avec l'ouverture de l'Espace de vie enfantine (EVE) Ella Maillart (Plainpalais);
- 71 places avec l'ouverture de l'EVE Carfagni-Léman (Pâquis);
- 104 places avec l'ouverture de l'EVE Origami (en partenariat avec JTI, Sécheron).

Nombre de places d'accueil



Source: Service de la petite enfance

¹ À ce total sont soustraites 80 places liées aux ouvertures échelonnées de certaines structures d'accueil de la petite enfance et aux modifications d'exploitation.

Depuis 2011, avec l'ouverture de nouvelles institutions, l'extension des IPE existantes, ainsi que la mise en place du dispositif d'accueil familial de jour, le nombre de places d'accueil a augmenté de 564 places en Ville de Genève.

A fin 2015, la capacité d'accueil s'élevait à 3'631 places, réparties dans 73 IPE, rattachées pour la plupart à des secteurs petite enfance. 7 IPE doivent encore être formellement associées à un secteur.

Lieux d'accueil petite enfance par type d'institution	2015	2014
Espaces de vie enfantine	47 EVE répartis sur 54 sites ²	44 EVE répartis sur 51 sites
Jardins d'enfant	16	16
Crèches familiales	2	2
Crèches dépannage	2	2
Crèches à temps partiel	2	2
Garderies	1	1
Haltes-jeux	1	1
Lieux d'accueil parents-enfants	2	2
Total – Nombre d'IPE	73 IPE répartis sur 80 sites	70 IPE répartis sur 77 sites

² Une IPE peut être répartie sur deux lieux (arcade).

Analyse de la demande de placement dans les IPE	Fin 2015	Fin 2014
Nouvelles demandes déposées durant l'année civile	3'264	3'088
Dossiers en attente au BIPE	1'019	1'238
Dossiers au BIPE pour la rentrée suivante	1'362	975

Taux de couverture des besoins exprimés	2015	2014
Sur l'ensemble de la ville	82%	79%

Source: Service de la petite enfance

**SUITE AU VOTE
DU BUDGET EN
DÉCEMBRE 2015,
DES NOUVEAUX
TARIFS SERONT
MIS EN PLACE DÈS
LA RENTRÉE 2016**

Par ailleurs, le Service a revu ses modalités de communication, ainsi que son soutien auprès des IPE, en particulier de la direction et des comités, pour développer une collaboration plus efficace.

La plateforme « qualité des prestations », regroupant des représentant-e-s du Service et des partenaires, a poursuivi ses réflexions sur le développement d'un cadre de référence en matière de prise en charge des jeunes enfants. La formalisation d'un cadre de référence permettra d'harmoniser qualitativement les prestations dans les structures d'accueil.

En 2015, les prestations de la petite enfance se sont également développées à travers le lancement d'un projet de crèche à horaires atypiques, en partenariat avec l'Université de Genève. De plus, l'association « petit: pas » propose un programme d'encouragement précoce pour des enfants en âge préscolaire issus de familles en situation de précarité et socialement isolées.

Depuis plusieurs années, le Service est engagé dans une refonte de la tarification des prestations afin de garantir une contribution financière équitable des familles en fonction de leur revenu. Suite au vote du budget en décembre 2015, des nouveaux tarifs seront mis en place dès la rentrée 2016.

Dans un souci d'efficacité et de qualité, le Service souhaite faire évoluer le mode de gouvernance des IPE. Un comité de pilotage a été créé afin d'étudier le regroupement des structures d'accueil de la petite enfance dans une fondation de droit public. Les enjeux liés à la gouvernance impliquent toutefois la poursuite de la sectorisation des IPE.

En vue de l'établissement de contrats de prestations entre les IPE et la Ville, le Service a travaillé sur la révision du Règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance. Il a ainsi développé un modèle de contrat de prestations, et lancé l'élaboration d'un dispositif de suivi et d'évaluation des prestations.

Enfin, une nouvelle version de la convention collective de travail pour les collaboratrices et collaborateurs de la petite enfance est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2015. Les partenaires sociaux ont en effet travaillé à la mise à jour de cette convention datant de 2007, avec l'intégration des amendements intervenus en 2009 et 2011, la prise en compte des modifications législatives, et l'avancée du droit en général.

FOCUS

Colloque petite enfance

Chaque année, le Service de la petite enfance organise un colloque où des professionnel-le-s de la petite enfance se réunissent pour échanger sur un thème en particulier.

L'édition 2015 du colloque petite enfance abordait une question clé: l'inclusion est-elle un nouveau paradigme? Si les structures d'accueil de la petite enfance accueillent depuis toujours tous les enfants sans discrimination, le concept d'inclusion est venu petit à petit remplacer celui de l'intégration.

La pédagogie de l'inclusion met en pratique une volonté politique et institutionnelle d'accueillir chaque enfant dans un même lieu, au travers d'activités offertes à toutes et tous, dans le respect de la différence. Ainsi, pendant deux journées, des professionnel-le-s de la petite enfance ont étudié cette évolution afin de construire ensemble des réponses basées sur l'interdisciplinarité, l'analyse des pratiques existantes et les recherches dans le domaine. Les besoins spécifiques des enfants, ainsi que les différences socioculturelles sont des aspects à prendre en compte pour assurer un accueil de qualité dans les structures de la petite enfance.



Objectifs 2016

En 2016, le Service de la petite enfance entend poursuivre la mise à disposition de nouvelles places. 213 nouvelles places, réparties de la manière suivante, sont prévues :

- 104 places supplémentaires avec l'ouverture de l'EVE Chandieu (Petit-Saconnex);
- 57 places supplémentaires avec l'ouverture de l'EVE Lina Stern (en partenariat avec l'Université de Genève, Champel);
- 52 places supplémentaires avec l'ouverture de l'EVE FIPOI (Sécheron).

D'ici 2022, près de 700 nouvelles places, seront mises à disposition des familles.

Suite aux débats qui ont eu lieu au Conseil municipal, une nouvelle organisation du dispositif d'accueil familial de jour sera mise en place en septembre 2016. Ce dispositif sera essentiellement organisé sous la forme de crèches familiales, avec une distribution de la prestation sur l'ensemble de la ville.

Le nouveau Règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance entrera en vigueur dans le courant de l'année et les contrats de prestations entre les IPE et la Ville seront négociés. Le Service de la petite enfance renforcera également son pilotage, et les prestations d'accueil de la petite enfance gagneront en cohérence et en qualité. Une grille d'évaluation des prestations sera mise en place. Le Service soutiendra et accompagnera les comités et les directions des IPE dans cette évolution.

Les réflexions sur la gouvernance des IPE se poursuivront. Un-e chargé-e d'étude sera engagé-e pour lancer l'étude de faisabilité d'un nouveau modèle de gouvernance et soutenir le comité de pilotage dans ses travaux.

La nouvelle tarification s'appliquera dès la rentrée 2016, en réponse à une demande exprimée par le Conseil municipal.

SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève gère les bâtiments scolaires et les activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale de l'enfant, en dehors du temps scolaire proprement dit.

Le Service est également en charge de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.

- des travaux d'aménagement, d'entretien et d'insonorisation dans les réfectoires des écoles de Carl-Vogt, Liotard, Pré-Picot, Ferdinand-Hodler, Hugo-de-Senger, Sécheron, Le Corbusier, Vollandes et Eaux-Vives.

Les places de jeux dans les parcs de l'Ancien Palais, de Vincy-Vermont et dans les préaux de Ferdinand-Hodler et de Saint-Jean ont été réaménagées. L'aire de jeux de l'Ancien Palais a été conçue par un artiste local, avec la participation des enfants du quartier. Le Service a également installé des modules de mini-skate à proximité des écoles et deux nouveaux équipements de fitness urbain, *Proxisport*, ont été inaugurés sur le quai Ernest-Ansermet et au parc Bertrand.

Les *Ateliers découverte*, qui permettent aux enfants de pratiquer des activités sportives ou culturelles pendant le temps parascolaire (16h-18h), se sont maintenus. Près de 1'500 enfants ont participé aux 70 ateliers proposés durant l'année scolaire 2014-2015. Afin de compléter et enrichir le dispositif existant, des *Ateliers mobiles* ont été mis en place dans les écoles ne bénéficiant pas des *Ateliers découverte*. Ainsi, 450 enfants ont participé ponctuellement, à travers 8 ateliers, à des activités musicales, culturelles ou environnementales. Par ailleurs, 12 ludothèques, principalement ouvertes pendant le temps extrascolaire, ont accueilli les enfants, leur famille ou leur accompagnant-e. De fin mai à septembre, deux ludobus ont sillonné les préaux et les parcs. Enfin, la Villa Yoyo a accueilli gratuitement une moyenne de 80 enfants par jour les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. Afin de sensibiliser les enfants à l'importance du développement durable, des *Troc party* se sont tenues dans quatre écoles (Allières, Le Corbusier, Ferdinand-Hodler et Saint-Antoine). En moyenne, entre 100 et 120 enfants ont participé à chaque *Troc Party*.

Retour sur l'année 2015

La réorganisation de l'ensemble du personnel en charge de l'entretien des bâtiments scolaires constitue un événement marquant pour le Service des écoles et institutions pour l'enfance. En effet, les missions, les horaires et les cahiers des charges de ces personnes ont été revus. Un-e chef-fe de secteur a été affecté-e à chacun des huit secteurs de la ville afin de garantir une organisation du travail plus efficiente. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer le nettoyage des préaux et d'assurer une présence continue du personnel de la Ville dans les écoles, les jours scolaires de 6h30 à 19h.

Le Service s'investit également dans l'organisation de nombreuses activités para et périscolaires de qualité. En 2015, plusieurs mesures ont été adoptées pour améliorer la qualité de l'accueil des enfants par les associations de cuisines et restaurants scolaires (ACRS):

- une relance de la campagne « Croquons local au restaurant scolaire », qui augmente la part de produits régionaux, labellisés Genève Région - Terre Avenir (GRTA), dans les repas;
- le renforcement de la sécurité alimentaire, avec la mise en place dans 12 restaurants scolaires d'un concept d'autocontrôle systématique et uniformisé;
- le lancement d'une étude sur les cuisines de production afin d'évaluer leur capacité actuelle et leur capacité d'adaptation à l'augmentation des effectifs du parascolaire afin de mieux planifier les investissements;
- la conduite de plusieurs études pour connaître la structure des coûts des repas, les aspects fiscaux, le fonctionnement et les attentes des ACRS en vue de l'adoption d'un nouveau système de facturation et d'abonnement;

CETTE NOUVELLE ORGANISATION A PERMIS DE RENFORCER LE NETTOYAGE DES PRÉAUX ET D'ASSURER UNE PRÉSENCE CONTINUE

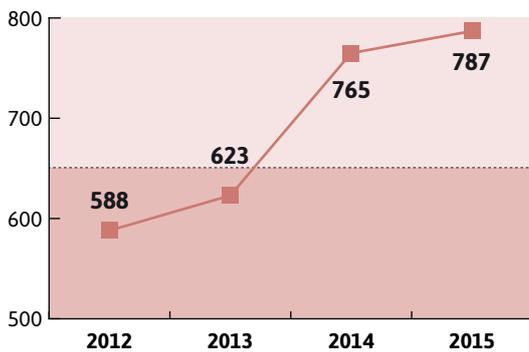
DU PERSONNEL DE LA VILLE DANS LES ÉCOLES, LES JOURS SCOLAIRES DE 6H30 À 19H



La sécurité sur le chemin de l'école fait partie des missions essentielles du Service, qui a lancé une campagne de communication afin de sensibiliser les usagères et usagers de la route au rôle de la patrouille scolaire. Celle-ci a permis d'améliorer sensiblement la situation.

Ouvert à l'automne 2015, le Pavillon doré de Baulacre, convivial et chaleureux, accueille un restaurant scolaire, des locaux parascolaires et une salle de gymnastique. Les espaces sont polyvalents et à disposition des habitant-e-s du quartier. Le chantier de rénovation de l'école des Crêts-de-Champel s'est poursuivi, avec une fin des travaux planifiée pour fin 2016.

Locaux et salles mis à disposition pour des activités para et périscolaires



Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

Offre para et périscolaire

	2015	2014
Enfants inscrits au parascolaire à midi	7'590	7'300
Enfants inscrits au parascolaire à 16h	5'098	4'800
Repas servis en moyenne le lundi, mardi, jeudi et vendredi	5'411	5'200
Repas servis en moyenne le mercredi	500	500

Source: Service des écoles et institutions pour l'enfance

FOCUS

Coaching familial

Le Service a développé des prestations de soutien à la parentalité. Un projet-pilote d'« Action préventive en milieu familial » (APMF) en collaboration avec la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) a été lancé dans deux quartiers (Servette et Petit-Saconnex) en décembre 2015. Ce projet de coaching familial propose un accompagnement éducatif aux parents qui en font la demande et s'inscrit dans une démarche de prévention. Quatre mois après le démarrage de l'opération, 9 situations familiales, dont 4 familles monoparentales, ont été prises en charge, à raison d'un suivi à domicile de 2 à 3 heures par semaine.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE ÉDUCATIVE ?

N'hésitez plus, appelez de 9h à 18h

079 951 42 03

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Genève, ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch



Objectifs 2016

En 2016, le Service des écoles et institutions pour l'enfance poursuivra la réorganisation de l'entretien des bâtiments scolaires, qui permettra non seulement d'adapter la prestation aux besoins des partenaires scolaires et des habitant-e-s du quartier mais aussi de moderniser la profession. Il adoptera également des mesures pour renforcer le nettoyage des préaux avant l'arrivée des enfants à 8h00 et durant le week-end.

Pour dynamiser la gestion des locaux scolaires, le Service a pour objectif de développer, pour les associations et les habitant-e-s, un système de réservation des salles en ligne. Par ailleurs, des locaux seront mis à leur disposition durant le week-end. Le Service renforcera sa collaboration avec les partenaires scolaires et portera une attention particulière aux besoins du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

L'école de Chandieu ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2016-2017. Ce nouveau bâtiment scolaire, avec une capacité de 16 classes, disposera de locaux parascolaires, de salles de gymnastique, d'une piscine ainsi que d'une salle polyvalente, à disposition des habitant-e-s du quartier. Une crèche ouvrira également ses portes sur ce site.

Le soutien à la parentalité reste une priorité. Le Service développera un projet avec la ludothèque des Charmilles et l'École des parents et le projet pilote de l'APMF fera l'objet d'une évaluation.

Concernant la prise en charge des enfants sur le temps extrascolaire, l'offre d'activités sera renforcée avec un projet « Espace de rencontres et d'activités », pour les enfants de 8 à 12 ans aux Minoteries. Par ailleurs, le Service évaluera les activités extrascolaires proposées, notamment dans le cadre de la Villa Yoyo. Ces évaluations permettront d'assurer une meilleure cohérence entre les activités mais aussi de s'adapter aux besoins des familles. Le Service déposera une demande de crédit pour le réaménagement des 12 ludothèques et mènera des recherches de fonds pour développer la prestation du ludobus.

Lancée à la fin 2015, en collaboration avec les bibliothèques municipales et les librairies jeunesse, l'action « Coup de cœur des jeunes lecteurs » se déroulera au printemps 2016. Des jeunes lectrices et lecteurs participent volontairement à cette action et disposent de trois mois pour lire trois ouvrages et voter pour celui qu'elles et ils ont préféré.

Afin d'améliorer la sécurité sur le chemin de l'école, le Service analysera l'ensemble des emplacements de la patrouille scolaire.

Un nouveau système de facturation et d'abonnement sera introduit dans plusieurs restaurants scolaires, ce qui permettra un meilleur suivi et une harmonisation entre les structures. Par ailleurs, deux nouveaux réfectoires accueilleront des enfants lors des repas du midi dans les écoles de Crêts-de-Champel et de Chandieu.

SERVICE DE LA JEUNESSE

Le Service de la jeunesse de la Ville de Genève a pour mission de proposer et de soutenir des projets collectifs dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

L'équipe des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) du Service se déplace en fonction des zones sensibles et assure, par sa présence dans la rue, une forme de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes.

Retour sur l'année 2015

L'équipe des 12 travailleuses et travailleurs sociaux hors murs est organisée depuis 2013 en trios affectés chacun à un quartier de la ville.

Ces professionnel-le-s de terrain gèrent entre autres la mise à disposition de 25 locaux en gestion accompagnée, répartis sur 10 lieux pour des activités de loisirs, associatives ou musicales. Une étude sur ces locaux a été conduite en collaboration avec le Service de l'urbanisme, la Direction des systèmes d'information et de communication et la direction du Département. Près de 300 jeunes occupent ces locaux, plusieurs fois par semaine, particulièrement en soirée et pendant les week-ends. A cela s'ajoutent 150 jeunes qui fréquentent les locaux de manière ponctuelle. Cette étude pose un diagnostic quantitatif et qualitatif sur l'utilisation de ces locaux afin d'évaluer les besoins effectifs des utilisatrices et utilisateurs.

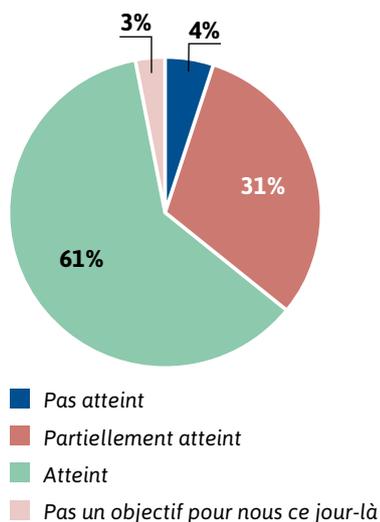
Les TSHM ont poursuivi leurs activités de prévention et de suivi des jeunes en favorisant le dialogue et l'intégration.

En lien avec la direction du Département, une campagne de communication a été lancée avec la Boîte à Boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie (BAB-VIA) pour promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Le deuxième Forum des Maisons de quartier s'est déroulé au mois de mai 2015 sur le thème de la dynamique associative. Ce forum a réuni des bénévoles des Maisons de quartier, des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE) et de la Ville de Genève. Ils ont évoqué plusieurs pistes pour soutenir ces associations, nécessaires au bon fonctionnement de l'animation socioculturelle à Genève.

Pour gagner en cohérence et en impact, les événements *Plaine de jeunes* et *Urban Geneva* ont fusionné. De ce fait, en septembre 2015, une nouvelle formule de *Plaine de jeunes* s'est tenue pendant deux jours à Plainpalais. Près de 80 associations de jeunesse, actives dans les champs social, culturel et sportif, ont présenté leurs activités au public. Cette manifestation a pour but de faire connaître leurs activités et de susciter l'engagement auprès des jeunes. *Plaine des jeunes* a également permis de créer des synergies entre les associations participantes. Lors de ce festival, 61% des associations ont pu rencontrer d'autres associations et la moitié d'entre elles souhaite développer des projets en commun. Qui plus est, pratiquement toutes les associations participantes se sont déclarées motivées à s'engager dans une nouvelle édition de la manifestation. Le Service de la jeunesse a organisé cet événement en collaboration avec le Département de la culture et du sport, avec la participation active des associations de jeunesse.

Plaine de jeunes, une occasion de développer des synergies entre associations



Source: Service de la jeunesse

L'exposition de jeunes artistes urbains, *Primart*, s'est déroulée au concept store *Foound*. Sur le thème « décaler », le public a découvert les œuvres de six jeunes talents âgé-e-s de 15 à 25 ans. Collage, photographies, peinture ou encore stylisme ont contribué au succès de cette huitième édition.

▲
**PRÈS DE 80
ASSOCIATIONS DE
JEUNESSE, ACTIVES
DANS LES CHAMPS
SOCIAL, CULTUREL
ET SPORTIF, ONT
PRÉSENTÉ LEURS
ACTIVITÉS AU
PUBLIC**
▼



L'édition 2015 des *Promotions citoyennes* a connu un grand succès. 1'002 jeunes ont en effet assisté à la présentation du film *Tapis rouge* en présence de son réalisateur Frédéric Baillif, et de ses acteurs. Ce film raconte l'histoire de huit jeunes de la banlieue lausannoise qui rêvent de réaliser leur propre film.

Comme chaque année, le Service a reconduit l'opération chaises longues, le golf urbain et les patinoires saisonnières, dont le fonctionnement est assuré par des jeunes.

FOCUS

En 2015, l'association BAB-VIA, qui bénéficie d'une subvention de la Ville, a accueilli 1'390 jeunes dans ses permanences de la Boîte à Boulots: 791 jeunes se sont vu-e-s proposer 1'277 missions auprès de 118 client-e-s.

Par ailleurs, 175 jeunes ont été accompagnés par les équipes VIA, qui ont suivi 251 stages d'insertion avec le soutien du Fonds chômage de la Ville.

Objectifs 2016

Le Service de la jeunesse a pour but d'encourager et d'augmenter la participation de tous les jeunes à la vie de la Cité. Le Service souhaite particulièrement adopter un «réflexe fille», afin d'encourager la mixité dans les activités et les prestations proposées car les filles sont généralement sous-représentées. Par ailleurs, le Service développera une connaissance quantitative et qualitative plus fine des jeunes pour adapter ses prestations à l'évolution des besoins. Dans la même optique, et pour faire suite à l'étude sur les locaux en gestion accompagnée, plusieurs projets pilotes démarreront dans le courant de l'année.

Sur proposition de l'équipe des TSHM, le Service étudiera une possible externalisation de la gestion des salles de gym afin de faire face au succès grandissant de ce dispositif.

Le Service continuera à collaborer avec le Parlement des jeunes et le Collectif pour une vie nocturne riche et diversifiée pour l'ouverture d'un espace nocturne dédié aux jeunes.

Dans le cadre du contrat de quartier des Pâquis, une étude de faisabilité sur la modération dans l'espace public sera menée en collaboration avec le Service de la sécurité et de l'espace publics.

Le Service participera à la révision des conventions tripartites avec la FASE et les Maisons de quartier ainsi qu'à la poursuite de la campagne sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes en collaboration avec BAB-VIA et d'autres associations de jeunes.

L'exposition *Primart* sera reconduite et plusieurs fresques murales seront réalisées en lien avec Voirie Ville propre dans l'espace public. Les TSHM participeront directement à l'organisation d'un événement pour, par et avec les jeunes.

Le chef du Service et l'adjoint en charge des 12 travailleuses et travailleurs sociaux hors murs prendront leur retraite en 2017. Le Service de la jeunesse organisera cette transition, qui invite également à questionner les missions, les objectifs et les actions du Service. Ainsi, la politique de la jeunesse de la Ville de Genève sera revue et clarifiée et un document de référence sera soumis au Conseil administratif.

SERVICE SOCIAL

Le Service social de la Ville de Genève contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ces habitant-e-s en favorisant les rencontres entre les personnes et en leur permettant de participer pleinement à la vie sociale. Il participe à la concrétisation des valeurs portées par la Ville de Genève, en particulier la cohésion sociale, l'inclusion et la solidarité.

Privilégiant les actions de proximité, le Service social offre une palette de prestations individuelles et collectives qu'il coordonne avec celles des services cantonaux et des associations actives dans le domaine social et sanitaire. Il s'engage contre les phénomènes d'exclusion et vient en aide aux personnes vulnérables. Le Service organise également des prestations spécifiques pour les seniors.

Retour sur l'année 2015

En matière d'information sociale, un nouveau Point info-services a ouvert ses portes dans le quartier des Eaux-Vives. Au total, ce dispositif compte désormais quatre structures, réparties sur le territoire de la ville (Plainpalais, Pâquis, Servette, Eaux-Vives). Lancés en 2013, les Points info-services accueillent, informent, orientent et accompagnent les habitant-e-s dans leurs démarches administratives. Depuis 2015, ces structures proposent également, en collaboration avec des associations, des permanences en langues étrangères (arabe, albanais, portugais, espagnol).

Secteur communautaire

Les Unités d'action communautaire (UAC) sont présentes pour favoriser la participation de la population à la vie du quartier et soutenir les initiatives locales. A l'écoute des habitant-e-s, les collaboratrices et collaborateurs les aident à mettre en place des actions et à trouver des solutions solidaires à un besoin commun ou une préoccupation sociale.

Les UAC sont aussi très engagées dans la mise en œuvre de la politique de la vieillesse. Elles contribuent à réduire l'isolement des aîné-e-s et à favoriser leur participation active à la vie de la Cité. A ce titre, l'Unité d'action communautaire des Eaux-Vives/Champel/Cité a lancé le projet de Lutte contre l'isolement des aînés (LISA), qui vise à constituer un réseau d'habitant-e-s solidaires, prêt-e-s à partager des moments avec des aîné-e-s isolé-e-s. Elles

soutiennent également les associations et les clubs d'aîné-e-s, actifs en matière d'animations, de loisirs et de culture. Les Espaces quartier aîné-e-s ont été fermés en 2015 en raison de travaux de rénovation.

2015 a été l'occasion de fêter le dixième anniversaire d'«Autour d'une table». Conduite en partenariat avec l'Institution de maintien genevoise à domicile (imad), la prestation «Autour d'une table» permet aux aîné-e-s de se retrouver une fois par semaine dans un restaurant de leur quartier.

Les Espaces de quartier (EdQ) de Sécheron et Le 99 proposent des activités pour et par les habitant-e-s. La mise à disposition de locaux pour des associations a été renouvelée à la suite d'appels à projets. Au total, 86 projets ont été présentés.

Si la qualité du travail et la contribution active à la vie du quartier des UAC sont reconnues, l'action sociale qu'elles proposent fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion approfondie au sein du Département. L'année 2015 a été marquée par la publication du Rapport d'évaluation du secteur communautaire de l'IDHEAP. Le Département s'applique à mettre en œuvre les recommandations émises dans ce document et a développé une politique sociale de proximité, qui comporte trois axes prioritaires: le vieillissement de la population et la lutte contre l'isolement des aîné-e-s, la précarité et la prévention des fractures sociales ainsi qu'une politique d'inclusion sociale. Sa mise en œuvre aura un impact significatif sur l'ensemble des activités du Service social, puisque le secteur communautaire fera l'objet d'une réorganisation. La politique sociale de proximité impacte également les actions du Service des écoles et institutions pour l'enfance et du Service de la jeunesse.



Indicateurs d'activités	2015	2014
Bénévoles engagé-e-s dans les projets UAC	253	269 ³
Prêts de salles donnant lieu à des contreprestations	845	728
Espaces quartier aîné-e-s		
Utilisatrices et utilisateurs régulier-ère-s	3'100	1'900
Utilisatrices et utilisateurs occasionnel-le-s	2'700	2'100
Manifestations organisées par ou avec le soutien des UAC et EdQ	255	255
Associations appuyées par les UAC	270	150
Personnes isolées bénéficiaires de la prestation « Autour d'une table »	126	245
Enfants bénéficiant de soutien scolaire dans les « Ateliers lecture-devoirs »	335	447
Projet « Ecole des mamans »		
Mamans	59	60
Passages dans les Espaces de quartier 99 et Sécheron	71'840	71'900
Demandes formulées dans un Point info-services	4'654	3'277

Source : Service social

³ Le chiffre de 2014 a été corrigé. Ce chiffre inclut les bénévoles engagé-e-s dans le cadre d'un contrat ainsi que ceux engagé-e-s sans contrat spécifique.

Lutte contre l'exclusion

Le Service social a poursuivi son travail auprès des personnes démunies, à la fois dans le cadre des prestations de jour que dans le dispositif d'hébergement hivernal et le travail social hors murs. L'accent a été mis sur l'accueil et le suivi individuel des personnes en grande difficulté.

Afin de mieux répondre à leurs besoins, les prestations des structures d'accueil ont été spécialisées :

- Club social Rive droite: accueil, lien social et suivi individuel
- Club social Rive gauche: accueil, lien social, repas et douche
- Espace Parents-Enfants: accueil, lien social, suivi individuel et repas pour les familles

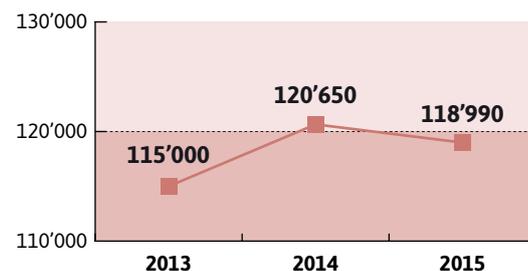
Par ailleurs, l'Espace-Parents Enfants, qui accueille les enfants jusqu'à 12 ans et leurs parents, a étendu ses horaires d'ouverture en semaine, ainsi que les après-midis et les week-ends durant l'hiver. Cet espace est conjointement géré avec le Service de la petite enfance.

Le travail de rue auprès des plus précaires s'est renforcé, notamment avec les tournées nocturnes pendant l'hiver et une collaboration accrue avec les partenaires associatifs. Le Service social a élaboré, avec le Service d'incendie et de secours, un document permettant de localiser les personnes sans-abri. Cette cartographie permet au Service de réagir rapidement en cas d'urgence, comme par exemple lors de la crue de l'Arve en mai 2015.

Après une mise en route délicate, compte tenu de la stricte application des normes incendie, deux abris de la protection civile ont accueilli les personnes sans-abri du 15 novembre 2015 au 30 mars 2016 à Pâquis-Centre et aux Vollandes. La présence des mineur-e-s dans les abris de la protection civile constitue encore une préoccupation majeure. Un groupe de travail sur le sujet des mineur-e-s sans domicile fixe, ne relevant pas de l'asile et présidé par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, a été constitué suite à une interpellation d'Esther Alder.

Au 31 décembre 2015, le dispositif d'accueil hivernal a accueilli 1'091 personnes et assuré 20'463 nuitées. Les deux clubs sociaux ainsi que l'Espace Parents-Enfants ont fourni 118'990 repas⁴.

Repas distribués



Source : Service social

⁴ La baisse du nombre de repas servis en 2015 s'explique par la suppression de cette prestation le mercredi et le samedi depuis le 1^{er} novembre 2015.



Le Service social a soutenu le projet de CARITAS « Roms à Genève, comment se projeter dans le futur », dont l'un des objectifs est de favoriser le mieux vivre ensemble avec les membres de la communauté Rom.

Un plan canicule destiné aux personnes sans domicile fixe a été mis en place pour la première année consécutive.

Action sociale

Privilégiant une action de proximité, le Service social offre des prestations adaptées aux personnes selon leur situation personnelle, administrative et financière. Il soutient, oriente et accompagne les personnes démunies afin de répondre à leurs besoins.

Des aides financières sont également fournies aux personnes et aux familles de condition modeste. En 2015, 4'621 personnes ont bénéficié des prestations du Service social. Ces prestations constituent un support financier supplémentaire aux prestations cantonales complémentaires AVS/AI. Par ailleurs, 551 familles ont obtenu une prise en charge des factures des restaurants scolaires.

FOCUS

Logements relais

Le parc de logements relais de la Ville permet au Service social de proposer à des personnes en situation de précarité, un logement temporaire ainsi qu'un accompagnement social. Les logements relais ont notamment pour objectif de stabiliser et d'améliorer la situation de ces personnes afin de leur permettre d'accéder à un logement pérenne. En effet, les trois axes d'intervention de la Ville en matière d'hébergement s'articulent autour du dispositif hivernal d'accueil d'urgence, des logements relais et des logements sociaux pérennes.

En 2015, 79 logements relais étaient mis à disposition sur le territoire de la ville, dont 65 appartements individuels et 3 collectifs d'une capacité d'accueil de 14 places. 199 personnes, majoritairement des familles, ont bénéficié de cette prestation.

Les projets de logements relais au 45, rue de Saint-Jean et à Fort-Barreau se sont poursuivis. Le Conseil municipal a voté l'acquisition de la maison située au 43, rue de Saint-Jean. Des logements modulaires sont prévus sur le site de Fort-Barreau et un projet de construction pérenne est envisagé sur le site de Saint-Jean.

Evolution des aides financières⁵

Types d'aides	Bénéficiaires	2015		2014	
		Nb	CHF	Nb	CHF
Prestations sociales	Personnes au bénéfice d'une aide cantonale	4'621	11'123'710	4'507	10'885'644
Allocations sociales	Familles, sous conditions	34	155'195	43	211'840
Aides ponctuelles	Habitant-e-s, sous conditions	120	162'513	117	136'633
Repas scolaires ⁶	Familles, sous conditions	551	456'140	510	386'386
Allocation rentrée scolaire	Familles, sous conditions	2'528	530'550	2'755	573'070
	Sous total	7'854	12'428'108	7'932	12'193'573
Cotisations min. AVS	Selon le droit fédéral		372'097		370'101
	Total		12'800'205		12'563'674

Source: Service social

⁵ Les chiffres de 2014 ont été corrigés, les calculs au 31 décembre 2014 n'étaient pas encore disponibles au moment de la publication du rapport d'activité 2014.

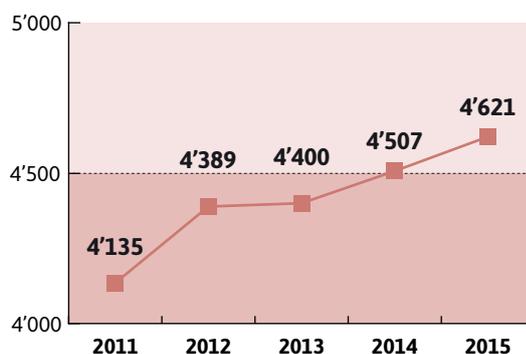
⁶ Pour les repas scolaires, le montant est net car il est calculé après remboursement de l'Hospice Général.

▲

**LA LUTTE CONTRE
L'ISOLEMENT DES
AÎNÉ-E-S EST
UN AXE FORT DE
LA POLITIQUE
MUNICIPALE DE
LA VIEILLESSE**

▼

Bénéficiaires des prestations sociales



Source : Service social

Aînés

Le vieillissement de la population et la diversité des besoins des aîné-e-s nécessitent une attention particulière. Ainsi, sur la base d'un rapport établi par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, le Conseil administratif a adopté une politique municipale de la vieillesse en juin 2015. Cette politique propose différents objectifs, qui couvrent des domaines comme la mobilité, le logement, la participation des aîné-e-s à la vie de la Cité et les activités culturelles, sportives et de loisirs. La lutte contre l'isolement des aîné-e-s est également un axe fort de cette politique.

Le 1^{er} octobre, plus de 500 personnes ont participé à la Journée internationale des personnes âgées organisée sur le thème « Les aînés, une valeur sûre ». La troisième édition des *Promotions seniors* a réuni 482 seniors au Palladium dans un cadre chaleureux et festif.

Indicateurs d'activités	2015	2014
Fréquentation (passages/an)	~25'000	~24'000
Cours et ateliers proposés	85	65
Journées à thèmes organisées	5	13

Source : Service social

Conçu comme un lieu d'information et un espace de rencontre intergénérationnel, Cité seniors a accueilli en moyenne 110 visiteurs par jour.

Deux épisodes de canicule ont marqué l'été 2015. Les Unités d'action communautaire ont élaboré, en partenariat avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (imad), un plan canicule. Un courrier a été envoyé à 12'310 personnes âgées, sans contact régulier avec des prestataires de soins. Au final, 65 personnes ont été régulièrement suivies par le Service social.

Répartition des tâches entre le canton et les communes

La Constitution genevoise assigne aux autorités la mission de répartir les tâches entre le Canton et les communes selon les principes de proximité, de subsidiarité, de transparence et d'efficacité (art.133 al.1). Ces principes généraux ont été repris et définis par la loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton (LRT, A 2 04), adoptée en septembre 2015 par le Grand Conseil. Le premier train de lois portant sur l'action sociale et les personnes âgées a été voté par le Grand Conseil le 18 mars 2016. En définitive, le processus de répartition des tâches influencera significativement les activités du Service social.

Les principales implications sont les suivantes :

Les communes sont compétentes pour soutenir des personnes en situation précaire par des aides financières ponctuelles. La Ville de Genève peut verser des prestations complémentaires municipales aux rentières et rentiers AVS/AI.

En matière de politique de la vieillesse, les communes ont pour tâche de :

- favoriser la participation des personnes âgées dans tous les domaines de la vie sociale;
- lutter contre l'isolement;
- soutenir les personnes âgées qui ne sont pas atteintes dans leur santé, et pas en situation de dépendance, dans toutes les tâches de la vie quotidienne;
- informer les personnes âgées, ainsi que leur entourage, sur les prestations existantes.

Objectifs 2016

La réorganisation du secteur communautaire constituera un objectif clé de l'année 2016. Elle impliquera une nouvelle orientation des missions et des prestations en fonction des trois axes prioritaires de la politique sociale de proximité.

Le Service social améliorera et renforcera l'accessibilité aux prestations sociales. Il établira un bilan du dispositif des Points info-services et émettra des recommandations au terme de la phase pilote. Un effort particulier sera fourni pour améliorer la diffusion de l'information auprès des personnes démunies et des partenaires du Service. L'information sociale auprès des aîné-e-s sera également revue. A ce propos, le programme de Cité seniors se présentera sous une nouvelle forme et permettra aux aîné-e-s de disposer d'une large information sur les activités proposées par le Service et ses partenaires sur le territoire de la ville. Le centre de documentation de Cité seniors sera par ailleurs réorganisé.

Pour gagner en cohérence et en efficacité, le Service social formalisera une politique municipale en faveur des personnes en situation d'exclusion, d'urgence sociale et de précarité. Une feuille de route sera proposée au Conseil administratif.

Le Service développera une action coordonnée en matière de logement, tant à l'interne qu'à l'externe, avec les acteurs administratifs de la Ville et les partenaires associatifs et institutionnels, ceci afin d'assurer une transition cohérente entre le logement hivernal d'urgence, le logement relais et le logement social pérenne. Il conduira une analyse du profil des demandeurs de logements relais, afin d'adapter le parc de logements à leurs besoins. Les partenariats avec des régies et des fondations seront renforcés pour faciliter la transition vers des logements pérennes.

Le Service social proposera une mise en œuvre de la M-1040, « Pour un lieu d'accueil de nuit à l'année destiné aux personnes à la rue », votée par le Conseil municipal en mars 2016. L'objectif est de permettre aux personnes les plus vulnérables d'améliorer leurs conditions d'existence. Il s'agira de porter une attention particulière à celles et ceux qui sont éligibles à des dispositifs de protection sociale assurantielle ou à l'aide sociale. Ce projet devra être articulé avec les perspectives de développement de l'Armée du Salut (Accueil d'urgence à Sécheron pour 100 personnes et projet Plantaporrêt pour 100 personnes également).

Le système de gestion des prestations et des allocations sociales sera stabilisé, ainsi que le système de contrôle interne relatif aux aides financières. Le Service veillera également à une meilleure information et communication sur les prestations financières qu'il fournit auprès des ayants droits.

Enfin, le Service social mettra en œuvre la politique de la vieillesse avec l'ensemble des services de l'administration municipale concernés. Un groupe de projet sera constitué et un Plan d'actions sera proposé au Conseil administratif.

Trois événements aîné-e-s marqueront l'automne 2016. Les Espaces quartier aîné-e-s, qui ont fait l'objet de travaux de rénovation, seront ré-ouverts. Ils seront adaptés aux besoins des clubs d'aîné-e-s, et accessibles aux personnes âgées et à l'ensemble des habitant-e-s dans un esprit de mutualisation des espaces. De plus, Cité seniors fêtera son dixième anniversaire. Dans ce cadre, le Service social organisera différents événements autour de la journée du 1^{er} octobre. Cet anniversaire sera également l'occasion de dynamiser la communication envers les aîné-e-s avec l'ambition d'aller à la rencontre de nouveaux publics.



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

4'984 **NAISSANCES**
ENREGISTRÉES

Le Service de l'état civil de la Ville de Genève a pour mission d'inscrire tous les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne, de sa naissance à sa mort, dans le registre officiel fédéral de l'état civil.

Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie.

Les officier-è-s d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

Indicateurs d'activités	2015	2014
Commande d'actes	23'597	22'792
Procédure préparatoire de mariages	1'175	1'282
Procédure préparatoire de partenariats	38	48
Enregistrement des naissances	4'984	4'992
Saisie candidats naturalisation (depuis 01.09.14)	1'076	260
Déclaration de reconnaissances	892	911
Déclaration autorité parentale conjointe (01.07.14)	591	293
Enregistrement de décès	1'551	1'482
Demande de carte d'identité	4'692	4'244
Attestation et certificat de domicile et de séjour	1'897	1'453

Source: Service de l'état civil

Retour sur l'année 2015

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le Service de l'état civil procède à la saisie des données des candidat-e-s genevois-es à la naturalisation dans le registre fédéral INFOSTAR. A l'été 2015, deux officières de l'état civil ont été engagées pour assumer cette nouvelle compétence, transférée par le Conseil d'Etat.

Afin d'améliorer le suivi administratif des dossiers, toutes les formalités d'état civil sont enregistrées dans la base de données SYDOCIV depuis le 1^{er} janvier 2015.

La numérisation des dossiers a démarré en 2015, et l'intégralité des feuillets de famille et des registres des décès ont été numérisés.

Un-e officier-ère de l'état civil assure également une Antenne de l'état civil à la Maternité des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Il s'agit d'un projet pilote, lancé en octobre et pour une période de test de trois mois. Cette permanence facilite l'enregistrement des naissances et renforce l'accompagnement des parents dans leurs démarches administratives.

Objectifs 2016

La numérisation des registres va se poursuivre: les registres des mariages, des reconnaissances et des naissances seront numérisés.

Le Service de l'état civil continuera également à enregistrer les données des citoyen-ne-s genevois-es. La Confédération a toutefois proposé de reporter au 31 décembre 2020 le délai de finalisation de la ressaisie, prévu initialement au 31 décembre 2015, afin de garantir la sécurité des données inscrites au registre des familles.

Pour assurer la remontée automatique des écritures journalières dans SAP, le Service installera un nouveau logiciel d'encaissement des émoluments durant le deuxième semestre 2016.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le financement des travaux d'aménagement des bureaux au 2^{ème} étage du bâtiment sis rue de la Mairie et de mise en conformité des locaux d'archives (PR-1161). Une fois ces travaux réalisés, le personnel de l'Espace Ville de Genève du Pont de la Machine rejoindra les locaux de l'état civil, permettant ainsi le regroupement des collaboratrices et collaborateurs.

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève offre, depuis sa création en 1866, des prestations de qualité à l'ensemble de la population. Il est primordial de préserver ce savoir-faire. La Ville de Genève est consciente du rôle social que ce Service joue vis-à-vis des familles et de sa fonction de modérateur auprès des entreprises de pompes funèbres privées.

Retour sur l'année 2015

Dans un souci d'améliorer l'accueil des familles en deuil, la réception des chambres mortuaires du centre funéraire de Saint-Georges a été réaménagée et le mobilier renouvelé. Les chambres mortuaires sont désormais plus propices au recueillement des familles.

Concernant le programme de rénovation des infrastructures, les travaux de rénovation de la chapelle Camoletti, du centre funéraire des Rois et d'entretien des infrastructures du cimetière de Châtelaine, ainsi que la construction du columbarium se sont poursuivis. En collaboration avec le Service des espaces verts, le Service a réalisé un Jardin du Souvenir avec l'artiste Jean Fontaine au cimetière de Saint-Georges.

Deux concerts de musique de chorale se sont tenus dans la chapelle principale du centre funéraire de Saint-Georges. La Villa Concorde s'inscrit également dans la vie du quartier à travers sa participation à la fête du Bonhomme d'hiver et l'accueil d'une exposition sur le réaménagement du quartier, en collaboration avec la commune de Vernier.

Indicateurs d'activités	2015	2014
Obsèques gratuites	1'162	1'219
Incinérations	2'643	2'493
Inhumations	573	305

Source: Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Objectifs 2016

Les travaux de rénovation de la chapelle Camoletti, du centre funéraire des Rois et d'entretien des infrastructures du cimetière de Châtelaine se termineront dans le courant de l'année 2016. Un crédit pour la rénovation du centre funéraire de Saint-Georges sera soumis d'ici la fin de l'année au Conseil administratif, puis au Conseil municipal.

En 2016, le Service célébrera son 150^{ème} anniversaire, ce qui constitue une opportunité de présenter ce Service au public. Ainsi, en automne 2016, le Service proposera diverses manifestations au public, dont une journée portes ouvertes et une exposition de photos au centre funéraire de Saint-Georges. La publication d'un livre marquera également ce jubilé.

Le travail d'optimisation des procédures et des processus se poursuivra avec notamment, l'étude de faisabilité d'une application informatique spécifique aux besoins du Service.

▲
**LE SERVICE
CÉLÉBRERA
SON 150^{ÈME}
ANNIVERSAIRE**
▼

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget du Département de la cohésion sociale et de la solidarité s'élève à CHF 264.7 millions en 2015. Il se répartit ainsi :

- 43% est consacré aux « Institutions pour la jeunesse », principalement les dépenses liées à la petite enfance ;
- 23% à la politique de l'enfance et des écoles (rubrique « Enseignement et formation ») ;
- 17% à l'aide sociale, l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

Le Département a donc engagé des dépenses à concurrence de CHF 263 millions pour un budget 2015 de CHF 264.7 millions. Pour la deuxième année consécutive, nous sommes extrêmement proches des estimations initiales. Ceci démontre que le Département gère au plus près les moyens financiers dont il dispose.

Les principales variations des comptes des services sont les suivantes :

- Les comptes 2015 du **Service des écoles et institutions pour l'enfance** présentent un dépassement de 2%.

Les charges liées à l'entretien des bâtiments scolaires par la Direction du patrimoine bâti se sont avérées plus importantes que prévu. Par exemple, des travaux d'insonorisation et de réfection ont été nécessaires dans les réfectoires des restaurants scolaires, notamment à Carl-Vogt et Liotard.

- Dans le cas du **Service de la petite enfance**, le disponible est dû aux comptes 2014 des institutions de la petite enfance, qui ont été globalement bénéficiaires : excédent budgétaire de CHF 1,7 million en raison notamment de pensions encaissées supérieures aux attentes. A relever que certaines places dans des IPE n'ont pas pu être ouvertes en raison de la difficulté à trouver du personnel éducatif qualifié.
- Concernant le **Service de l'état civil**, les charges ont été inférieures aux prévisions (91% de réalisation). Deux postes prévus dès le début 2015 n'ont été occupés que dès juillet/août. Enfin, l'amortissement du crédit d'investissement sur la numérisation des registres d'état civil est reporté, cette dernière n'ayant débuté qu'en 2015.
- Les comptes du **Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire**, du **Service social** et du **Service de la jeunesse** sont en ligne avec le budget.

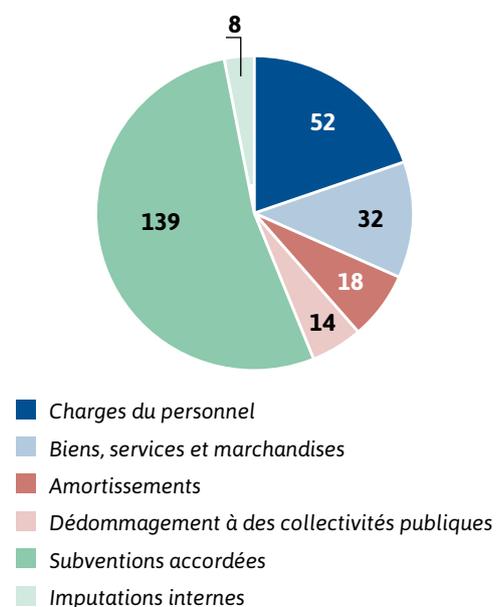
Les revenus du Département sont globalement en augmentation, particulièrement au Service social et au Service de la petite enfance.

Au Service social, les remboursements des cuisines scolaires par l'Hospice général se comptabilisent désormais dans les revenus plutôt qu'en compensation de charges. Cette présentation est sans incidence sur le résultat de la Ville et n'est intervenue qu'après l'établissement du projet de budget 2015.

Concernant les revenus du Service de la petite enfance, les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) à la création de places en IPE sont plus importantes que prévu : principalement, l'extension de l'EVE Le Gazouillis (+52 places) a pu bénéficier du nouveau crédit voté à Berne en prolongation du programme précédent arrivé à son terme.

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance présente des revenus à hauteur des prévisions.

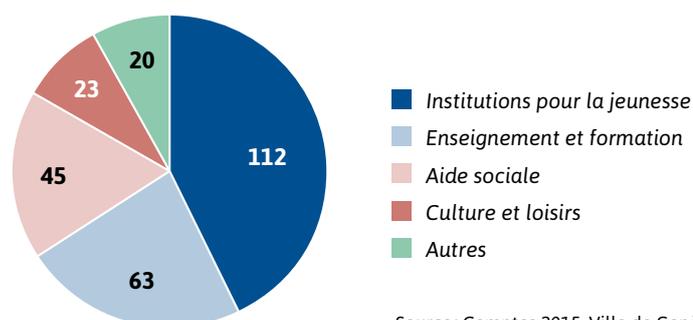
Répartition des charges du Département par nature (en millions de francs)



Source : Comptes 2015, Ville de Genève



Charges du Département par politique publique (en millions de francs)



Source: Comptes 2015, Ville de Genève. Voir Glossaire p. 28

Charges du Département par Service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Direction du Département	17'176	17'084	17'180
Service de la petite enfance	100'592	102'289	97'850
Service des écoles et institutions pour l'enfance	72'490	70'854	70'700
Service de l'état civil	4'090	4'475	3'781
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	11'565	11'687	11'387
Service social	38'778	39'612	38'080
Service de la jeunesse	18'310	18'655	18'435
Total	263'001	264'655	257'414

Source: Comptes 2015, Ville de Genève

Revenus du Département par Service (en milliers de francs)

Services	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Direction du Département	174	160	191
Service de la petite enfance	3'990	3'640	2'897
Service des écoles et institutions pour l'enfance	6'985	6'980	7'132
Service de l'état civil	1'881	1'834	1'674
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	4'712	4'943	4'260
Service social	2'329	1'915	2'305
Service de la jeunesse	2'102	1'835	1'934
Total	22'173	21'307	20'394

Source: Comptes 2015, Ville de Genève

Dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement (en milliers de francs)

Crédit d'investissement	Objet	Montant dépensé en 2015	Montant total du crédit
PR-1045A	Ecole Liotard et 6 places de jeux	664	1'500
PR-969AB2	Ecole des Croupettes: mobilier	272	382
PR-837AIII	Etat civil (numérisation des registres)	234	461
PR-844AII	Crèche de la Cluse: mobilier	193	251
PR-1013A3	Crèche Chateaubriand: mobilier	144	155
PR-811A	Equipements sportifs de proximité	100	899

Source: Comptes 2015, Ville de Genève



POINTS FORTS DE L'ANNÉE

17 février: Lancement de la campagne pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes

La Ville s'engage pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

23 février: Promotions citoyennes

1002 jeunes atteignant leur majorité civique ont été interpellé-e-s sur l'engagement citoyen.

18 mars: Présentation du Bilan de législature 2011-2015

Esther Alder présente les actions menées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité au cours de son premier mandat.

24 mars: Quatrième Point info-services aux Eaux-Vives

Le dispositif est complété par l'ouverture d'un quatrième Point info-services aux Eaux-Vives.

17 avril: Lancement de la campagne sur la patrouille scolaire

Une action de sensibilisation des usagères et usagers de la route au rôle et au travail des patrouilles scolaires est lancée.

24 avril: Troc party ou l'art d'échanger des objets

La première Troc party se tient dans le préau de l'école Le Corbusier.

2 mai: Cérémonie pour le deuil périnatal

Une cérémonie annuelle est organisée pour les familles affectées par le deuil d'un enfant à naître au cimetière de Saint-Georges.

6 mai: Proxisport: un nouvel équipement au parc Bertrand

Une nouvelle place de fitness urbain est mise à disposition des habitant-e-s.

8 mai: Lancement de la saison Ludobus

La saison du Ludobus démarre dans le préau de l'école de Hugo-de-Senger.

9 mai: Deuxième Forum des Maisons de quartier

Une réflexion sur la dynamique associative des Maisons de quartier réunit des bénévoles et collaboratrices et collaborateurs de la FASE et la Ville.

29 mai: Fête des voisin-e-s

Un moment chaleureux qui promeut la rencontre entre voisin-e-s dans de multiples espaces propices à la convivialité.

3 juin: Cérémonie d'investiture à la Mairie

Esther Alder célèbre son accès à la Mairie, placée sous le slogan « Je bouGE ma ville ».

24 et 26 juin: Fête des écoles

Placée sur le thème des étoiles, une cérémonie spécifique est organisée pour les élèves de 8^{ème} primaire, qui quittent l'école primaire.

29 juin: Lancement du plan canicule pour les aîné-e-s

Un dispositif élaboré par les Unités d'action communautaire en partenariat avec l'Institution genevoise de maintien à domicile est lancé.

1^{er} août: Fête nationale au Parc La Grange

Des activités mettant en avant l'agriculture contractuelle de proximité sont proposées aux familles.

14 septembre: Inauguration de la crèche Ella-Maillart

Un espace de vie enfantine de 94 places ouvre ses portes dans le quartier de Plainpalais.

26 et 27 septembre: Plaine de jeunes

La deuxième édition du festival réunit 80 associations de jeunesse genevoises sur la Plaine de Plainpalais.

5 octobre: Inauguration du Pavillon doré de Baulacre

Une nouvelle infrastructure lumineuse avec notamment un restaurant scolaire, une salle de gymnastique et des espaces polyvalents est inaugurée.

8 octobre: Inauguration de la crèche Origami

En partenariat avec JTI, un espace de vie enfantine de 104 places ouvre ses portes dans le quartier de Sécheron.

20 novembre: Présentation du Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant

La Ville s'engage à développer des mesures pour assurer le respect des droits de l'enfant sur son territoire.

31 décembre: Réveillon populaire au bord du lac Léman

Un moment de fête convivial et chaleureux, placé sur le thème de l'eau, pour célébrer la nouvelle année est proposé aux habitant-e-s.

Genève fête le 1^{er} août

en pa
Les Jan
12h-19h
19h-minu



Genève fête la nouvelle année

31 décembre 2015



GLOSSAIRE

ACRS	Associations de cuisines et restaurants scolaires
APMF	Action préventive en milieu familial
BAB-VIA	Boîte à Boulots – Vers l’Intégration et l’Autonomie
BIPE	Bureau d’information petite enfance
EdQ	Espace de quartier
ETP	Equivalent temps plein, c’est-à-dire la prise en compte des taux d’activités réels pour le calcul des ressources disponibles
EVE	Espace de vie infantine
FASE	Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle
FOJ	Fondation Officielle de la Jeunesse
GLAJ	Groupement de liaison genevois des Associations de jeunesse
GRTA	Genève Région – Terre d’Avenir
HUG	Hôpitaux Universitaires de Genève
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
IPE	Institution de la petite enfance
LISA	Lutte contre l’isolement des aînés
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PR	Projet de résolution soumis au Conseil municipal
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs
UAC	Unité d’action communautaire
UVA	Unité Vie Associative

Le présent document fait parfois référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. Leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer. Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques :

Administration générale	Budget de la direction du Département, hors subventions accordées.
Enseignement et formation	Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour l’enfance ainsi que les subventions concernées.
Autres loisirs	Les dépenses de l’Unité Espaces aîné-e-s du Service social ainsi que les subventions accordées aux Maisons de quartier.
Institutions pour la jeunesse	Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu’une partie du budget du Service de la jeunesse.
Aide sociale	L’essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions concernées.

ADRESSES UTILES

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas
1206 Genève
022 418 81 00

Service des écoles et institutions pour l'enfance

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 48 00

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 45 00

Service social

25, rue Dizerens
1205 Genève
022 418 47 00

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie
1207 Genève
022 418 66 50

**Service des pompes funèbres,
cimetières et crématoire**

20, avenue de la Concorde
1203 Genève
022 418 60 00

Impressum

Conception graphique
LUNIC

Crédits photographiques
Ville de Genève

Impression
Centrale municipale d'achat et d'impression

Contact
Département de la cohésion sociale
et de la solidarité
Direction
4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Imprimé à 400 exemplaires
Mai 2016